CARTE PASS BABY
de 2 ans (révolus) à 6 ans
Règlement général

Article 1

Pour obtenir la carte Pass Baby de 2 ans (révolus) à 6 ans, il est impératif de : remplir un dossier d'inscription en fournissant les pièces suivantes :

- □ 1 Justificatif de domicile,
- □ 1 copie carte d'Identité de l'enfant ou du livret de famille (page de l'enfant) ou du passeport,
- □ 1 photo d'identité,
- □ 1 certificat médical de moins de 2 mois,
- □ 1 attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités extra scolaires.

L'attribution de la Carte Pass est personnelle et nominative et ne se fera qu'après le dépôt du dossier complet au Gymnase Victor Bernado.
Cette carte est valable de septembre à Juin. Toutes les activités s'achèvent fin juin.
La Bibliothèque est ouverte toute l'année.

Article 2

Pour participer à une activité il est impératif de s'inscrire au préalable aux activités proposées pour l'accueil extrascolaire et pendant les vacances, et de montrer sa carte au responsable de l'animation.

Pour le groupe des 2 - 4 ans : la présence d'un adulte est obligatoire.

Article 3

Les adhérents pourront utiliser le matériel mis à leur disposition, en respectant les consignes des animateurs. Toute dégradation sera facturée à l'adhérent ou aux parents en cas de dégradation commise par un enfant mineur.

Article 4

Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'adopter une attitude de respect envers les autres (adhérents ou animateurs). Toutes formes d'agressivités (verbales ou physiques) et toutes les attitudes dangereuses ou violentes à l'encontre d'un tiers seront sanctionnées par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.
Toute exclusion d'une des activités entraîne, par le retrait de la carte Pass, l'exclusion de toutes les autres animations

Article 5

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire des produits illicites (alcool, drogue, armes etc.) dans les locaux municipaux.

Article 6

Aucun duplicata de carte ne sera établi. La perte de cette dernière implique le rachat d'une nouvelle carte à plein tarif.

Article 7

Tarifs de 2 ans (révolus) à 6 ans (justifiant être domicilié à Vias): Adhésion comprise

- 40 € pour une séance hebdomadaire

Bibliothèque :

- Gratuite

Tarif extérieur de 2 ans (révolus) à 6 ans (non domicilié sur la commune de Vias): Adhésion comprise

- 50 € pour une séance hebdomadaire

Les inscriptions extérieures (non domicilié sur la commune de Vias) ou en cours d'année ne seront possibles qu'en fonction des places disponibles.

Article 8

Tableau des activités proposées.

Carte Pass BABY 2017/2018 Activité en période scolaire				
Lieux	**Activité**	**Jour**	**Horaires**	**Age**
Gymnase	BABY GYM	Mercredi	10h - 10h45 **La Présence d'un adulte est obligatoire.**	de 2 ans (révolus) à 4 ans
			11h – 11h45	De 4 à 6 ans